



Mrs: J. Masson, R.Lazrak, A. Valentin, J. Thomas, P. Citaire, C.F Dupau, P. Rolland.

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Legall, A. Laumonier Mairesse.

**Autre(s) participant(s):** E.Rezgui (Syndic)

---

### **1- A G**

Notre AG aura lieu **le 14 avril 2016** et à cet effet le CS distribuera les convocations le **vendredi 11 mars de 16h00 à 19h00** et le **samedi matin 12 mars de 9h00 à 11h30**. Pour retirer ces convocations vous devrez présenter une pièce d'identité et si des résidents ne peuvent être présent pour ce retrait, demander à un voisin de percevoir votre convocation (nous fournirons le model de procuration lors de l'affichage de rappel).

Chaque retrait nous permet de faire des économies sur les frais d'affranchissement de l'ordre de 10€.

### **2- Contrôle des comptes 2015**

Nous avons effectué le contrôle des comptes 2015, le mercredi 10 février 2016 en présence du contrôleur de l'ARC.

La situation en trésorerie est saine. Quelques remarques ont été faites et prisent en compte par le comptable du cabinet Geniez.

Nous finissons la gestion 2015 avec un solde positif de 121 000€. Cette somme sera restituée aux copropriétaires avec l'appel de fond qui suivra l'A G. Cette économie vient en très grande partie de l'énergie.

### **3- D A G (société de nettoyage)**

Le conseil syndical demande au syndic de prendre contact avec DAG pour répartir la totalité des horaires actuels du personnel en charges du nettoyage de nos bâtiments sur 5 jours (du lundi au vendredi). Le samedi matin ce personnel est présent de 8h00 à 10h00 pour simplement « mettre un coup de ballais ».

Nous demandons au syndic de faire le point sur la sortie des containers les weekends et jours fériés.

### **3- CIEC**

Lors de la panne d'électricité de la semaine dernière (lundi soir 8 -02) les bâtiments alimentés par la sous station n'ont pas obtenu le chauffage nécessaire malgré l'intervention du personnel d'astreinte.

Nous demandons au syndic et au cabinet de contrôle DDBE de bien vouloir **imposer** à la CIEC la mise en place d'un plan de la résidence au niveau de la chaufferie afin que le personnel d'astreinte le soir, les weekend et jours fériés puisse trouver facilement la sous station qui se situe dans les caves du bâtiment de la Sablière.

Des désenbouages ont eu lieu sur deux réseaux dans la résidence.

Le gardien devra disposer du logiciel CIEC Action afin d'alerter en cas de PB. Ce logiciel met en relation immédiate le demandeur et le technicien en charge du secteur pendant les heures ouvrables. Le soir, WE et JF la procédure d'appel pour dépannage reste la même (cette dernière figure sur le site internet de la résidence et doit être afficher dans les halls)

Si vous constatez un disfonctionnement sur le chauffage de votre appartement (trop chaud ou trop froid, bruit dans les canalisations ou autres) nous vous convions de **prévenir le gardien au 07 88 45 17 04**.

Afin de tenter au maximum de supprimer le ressenti qui pose actuellement problèmes, notre cabinet conseil DDBE nous conseil de faire installer en plus de la sonde extérieure une sonde de vent. Cette dernière permettra de prendre en considération la vitesse du vent qui à une corrélation avec une température sous abris (+ ou-2° C)

#### **4- Espaces verts**

La cellule en charge de se sujet au sein du CS a établi un repérage sur plan de tous les arbres (type) et plantations de la résidence. Nous demandons au syndic de bien vouloir prendre RDV avec la société afin d'affiner les interventions programmées et le suivi des travaux.

Le contrat nous liant avec cette société finissant en juin un appel d'offre est demandé au syndic.

Une demande de devis sera faite pour couper l'érable « malade » derrière le 3 Offenbach ainsi que le pommier situé derrière le Gounod (devis sans dessouchage et plantation).

Nous constatons que les rosiers plantés au niveau du Grand Debussy ne sont pas au bon emplacement et qu'il manque une plantation au niveau de la Loge, en conséquence demandons au syndic de faire rectifier.

#### **5- Affaire GAGEY (détournement de fonds)**

Dans un premier temps une audience concernant « la résidence / la banque DELUBAC » a eu lieu le 15 décembre 2015 et le délibéré aura lieu le 23 février 2016.

Dans un deuxième temps une audience de mise en état concernant le cabinet de gestion GAGEY a eu lieu le 11 janvier 2016 au TGI de Versailles. Cette affaire est clôturée et passe audience le 1 mars 2016.

Nous vous tiendrons informé de la suite donnée.

#### **6- Divers**

Des résidents du Gounod nous ont fait part de leurs désirs de changer les bornes en place pour éviter le stationnement au niveau du 1 et 2. Ces bornes ayant causées la chute de plusieurs personnes. Le CS fera établir un devis pour la mise en place de bornes verticales en lieu et place.

Un bac à fleurs sera mis en place pour empêcher le stationnement sauvage au niveau du Gounod.

Des bornes situées sur le parking en face du petit Debussy sont arrachées. Nous demandons au syndic de se mettre en rapport avec les propriétaires des emplacements concernés pour soit faire retirer ces bornes ou les remettre en place proprement afin d'éviter tous problèmes de chute.

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*